



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

LP Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments - Construction durable, comportement et performance énergétiques



Niveau d'étude
visé
BAC +3



Composante
FACULTÉ DES
SCIENCES
APPLIQUEES



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Objectifs

L'objectif de cette licence professionnelle est de former des professionnels dans le domaine de la construction durable, de l'efficacité énergétique et de la gestion du patrimoine immobilier. L'optimisation et la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments sont devenues des préoccupations environnementales et économiques majeures. Elles nécessitent d'intégrer les enjeux de l'efficacité énergétique, les réglementations et leurs évolutions, les méthodes de gestion de l'énergie et l'exploitation des données de monitoring des bâtiments. Tous ces aspects ne doivent toutefois pas faire oublier que l'humain reste au cœur des opérations de construction.

La licence professionnelle CDCPE vise ainsi à former des professionnels aux méthodes, techniques et outils capables de répondre à ces enjeux et nécessaires à leur future activité professionnelle.

Savoir-faire et compétences

La formation est structurée autour d'une approche par compétences (APC). Elle vise au développement de 4 compétences principales :

- * Porter un diagnostic sur le patrimoine bâti et son environnement
- * Fournir des arguments de choix d'une solution de rénovation énergétique ou de gestion de l'énergie
- * Elaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Bâtiment
- * Dimensionner des équipements techniques

Les + de la formation

- * Formation proposée en promotion unique suivant un calendrier d'alternance, mixant les publics (Formation Initiale, Formation Continue en Contrat de Professionnalisation, Formation en Contrat d'Apprentissage).
- * Plus de 80 % des étudiants diplômés trouvent un emploi dans les 2 mois
- * Plus de 33 % des enseignements sont dispensés par des professionnels
- * L'écosystème de la filière Génie Civil de la Faculté des Sciences Appliquées et la forte présence d'intervenants professionnels dans la formation a permis de créer un



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

nombre important de partenariats dans les entreprises et les collectivités territoriales.

Organisation

Aménagements particuliers

Accessibilité :

Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés.

<https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap>

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 12 semaines minimum

Admission

Conditions d'admission

FORMATION INITIALE

- * DUT GC - Construction durable, Génie climatique
- * BTS EEC, Bât., Env. du bât., Fluides Energies Domotique, SCBH, Systèmes Constructifs Bois et Habitat

- * DEUST *
- * Licence 2 Sciences et Technologie ou Ingénierie
- * Diplômé de niveau III de formations françaises ou européennes en Génie civil *
- * Sous réserve d'acceptation du dossier

FORMATION CONTINUE

La licence est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi. Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les tarifs et conditions de prise en charge de la formation en fonction de votre situation.

Contact : Tél. 03 21 64 96 11 - fcu-fare-bethune@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer la licence professionnelle via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : Tél. 03 21 60 60 59 - fcu.pac@univ-artois.fr

Modalités d'inscription

Pour candidater en licence professionnelle, vous devez être titulaire d'un diplôme national sanctionnant 2 années d'études supérieures (licence 2, DUT, BUT2, BTS, BTSA, DEUST) dans un domaine de formation compatible ou d'une validation des études.

Le recrutement en licence professionnelle est sélectif.

Candidature : Vous devez constituer un dossier de candidature en ligne via [eCandidat](#).

Alternance : l'accès à la licence professionnelle en alternance n'est définitivement acquis que lorsque vous attestez de la signature d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation. Il vous est conseillé de débiter votre recherche de structure d'accueil dès le mois de mars.

Droits de scolarité



Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

Plus d'informations : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489>

Et après

Poursuite d'études à l'étranger

- * Possibilités de mobilité d'études à l'étranger dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus+, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Consultez la rubrique Internationale du site de l'Université d'Artois pour connaître les possibilités d'échanges <http://www.univ-artois.fr/International/Possibilites-d-echanges> et les modalités de candidature pour un séjour d'études à l'étranger <http://www.univ-artois.fr/International/Etudier-a-l-etranger>

- * Cette formation est **ouverte** à la mobilité internationale de crédits (d'échange) dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus +, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Reportez-vous à la présentation de la formation dans les onglets Présentation et Organisation des enseignements. Le niveau de français requis, le niveau d'études concerné et la durée de la mobilité sont définis dans les accords de coopération.

Renseignez-vous auprès de votre université d'origine pour connaître le détail des possibilités de mobilité à l'Université d'Artois.

Si vous êtes un étudiant accueilli en mobilité dans le cadre d'un partenariat de l'Université d'Artois, consultez les pages Étudier à l'Université d'Artois <http://www.univ-artois.fr/International/Etudier-a-l-Universite-d-Artois>

- * Technicien d'études auprès d'un maître d'œuvre (cabinet d'architecte, bureau d'études...)
- * Technicien bureaux d'études thermique bâtiment
- * Gestionnaire technique bâtiment
- * Responsable de diagnostics, de maintenance de site, de services techniques
- * Responsable d'études, conception et suivi de travaux
- * Technicien contrôle et expertise, diagnostiqueur dans un bureau de contrôle et d'expertise
- * Responsable d'exploitation des installations de chauffage, ventilation et climatisation
- * Responsable énergie
- * Ambassadeurs de l'Énergie

Infos pratiques


Autres contacts

Didier DEFER, responsable de formation

Tél : 03 21 63 71 55

didier.defer@univ-artois.fr

Campus

 Campus de Béthune

En savoir plus

Page web de la FSA

<https://www.fsa.univ-artois.fr/nos-formations>

Référentiel RNCP : 30143

Insertion professionnelle



Programme

Organisation

Les 4 compétences s'appuient sur les ressources suivantes :

- * Transferts et Enveloppe
- * Simulation thermique et énergétique
- * Eco-construction - ACV
- * Labels - Réglementation cadre juridique
- * DAO/CAO
- * Equipements techniques
- * Gestion de projet de construction
- * Gestion technique des bâtiments
- * Langue / Communication
- * Confort - Santé

Les 4 compétences font l'objet de situation d'apprentissage et d'évaluation

- * 4 Projets liés à une rénovation ou construction d'un bâtiment (diagnostic, choix des solutions énergétiques, études de solutions techniques, dimensionnement d'équipements)
- * Etude de solution innovante ou Alternance
- * Stage en entreprise ou Alternance